

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 27 (1898)
Heft: 10

Rubrik: Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ajoutons encre les conclusions suivantes empruntées à un autre rapport :

L'Etat établira, pour faire suite à l'école primaire : *a)* l'enseignement professionnel dans les localités qui pourront en bénéficier ; *b)* un enseignement agricole approprié aux besoins des populations rurales.

Il sera créé un journal hebdomadaire illustré, destiné à la jeunesse des écoles

Le musée scolaire est un auxiliaire indispensable de l'enseignement ; sa création ne peut plus être ajournée.

Des cours de perfectionnement seront organisés pour familiariser les maîtres avec l'enseignement éducatif.

Dans le programme des études, il sera prévu un semestre également au bénéfice de bourses, pour permettre aux jeunes maîtres et maîtresses de se perfectionner dans la langue allemande.

(A suivre.)



CORRESPONDANCE

L'aimable collègue qui signe *Grillon* voudra bien me permettre une courte réponse.

Deux mots dans ma correspondance ont paru l'offenser, c'est un peu de sa faute ; il n'aurait pas dû travestir ma pensée. Je m'étais permis d'exprimer le désir que le corps enseignant fribourgeois restât moins en dehors de tout ce qui concerne la société romande d'éducation et délaissât moins les congrès scolaires qu'organise annuellement cette société. C'est donc sous ces deux rapports que nous faisons preuve d'une certaine *somnolence*. Si ce terme a quelque chose de blessant, je le retire volontiers ; mais l'idée qu'il exprime peut être maintenue et peut parfaitement s'abriter sous le mot *indifférence*. De là à dire que les instituteurs fribourgeois sont des somnolents il y a toute une étape à franchir. La somme de travail qui leur est demandée et dont ils font preuve, est assez considérable pour nous mettre à l'abri d'un tel reproche qui serait aussi singulier qu'injuste. Il ne nous est pas loisible, du reste, de remplir complètement le rôle quelque peu trop *dolce farniente* du grillon (*sans calembours*).

Quant à notre isolement, volontaire, bien entendu, dire que c'est un mythe, c'est parler contre l'évidence. Si pour toute preuve du contraire nous n'avons que la sympathie que nous rencontrons chez nos collègues romands quand nous avons l'occasion de fraterniser avec eux, elle ne pèse guère. Cette occasion se présente rarement chez la grande majorité des instituteurs fribourgeois ; de cette manière l'*amabilité* réciproque n'a pas encore bien pu se faire jour. Si quatre ou cinq de nos collègues ont eu l'heureuse idée de se faire connaître et de faire de nombreuses connaissances en suivant les cours de travaux manuels de Bâle, Fribourg, Locarno, etc., nous sommes environ trois cents qui n'avons pas eu cette fortune ou qui n'avons pas voulu en profiter. M. Grillon a donc tort de vouloir nous placer tous à la remorque de son char.

Je ne sais pas si M. Grillon verrait un antagonisme entre les congrès scolaires romands et nos réunions cantonales. On pourrait

presque l'affirmer, car comme parallèle à ma petite correspondance il nous fournit une brillante apologie de la *Société fribourgeoise d'éducation*. Celle-ci, dans son activité intérieure, n'était pas du tout mise en cause. Relever l'un n'avait pas le sens d'abaisser l'autre. Que le congrès de Bienne ait été important ou non, cela n'enlève rien à Fribourg, et nous, au point de vue de la collégialité, nous aurions mauvaise grâce de chercher à le diminuer, à l'amoin-drir. Tout ce qui se fait au profit de l'instituteur et de l'enseigne-ment, aussi bien chez nous qu'en dehors des frontières cantonales devrait nous réjouir.

Qu'en dehors de Fribourg les grands congrès d'instituteurs n'exercent plus l'attraction de jadis, que nous fassions preuve d'une grande vitalité, que les décisions prises dans nos réunions cantonales soient plus immédiatement réalisables c'est très bien dit et cela fera plaisir à tout le monde, mais il serait exagéré de vouloir chanter ce vieux refrain d'une vieille chanson : *Il n'y en a point comme nous...*

Puisqu'il en est ainsi, c'est le cas ou jamais de ne pas *cacher son drapeau dans sa poche* ; allons donc l'année prochaine et les années suivantes le faire flotter fièrement en compagnie de ses frères des cantons romands, et, même si M. Grillon et d'autres n'ont rien à gagner au contact de leurs collègues, ces derniers bénéficieront de leurs conseils et de leur expérience. Ainsi rien ne sera perdu. *Notre fierté nationale* n'en subira aucune atteinte. M. B.

Chronique scolaire

Fribourg. — Le programme des études du Pensionnat de Sainte-Ursule nous annonce deux nouvelles sections : une école frœbelienne et une section commerciale.

Voici comment le compte-rendu expose la méthode frœbe-lienne :

La méthode frœbelienne repose sur ce principe que l'enfant doit prendre des idées dans les choses, et les appliquer ensuite lui-même en les mettant dans ses œuvres ; elle satisfait l'enfant dans ses grands besoins de mouvement et d'action et dans son insatiable curiosité qui l'attire vers tout ce qui frappe ses sens : *Des choses et non des livres*. Le travail habilement présenté sous l'appât des jeux, par conséquent, le travail aimé, voulu, poursuivi dans une salle vaste, au grand air le plus souvent possible : voilà ce que la nature de l'enfant réclame, voilà ce que lui accordera notre école enfantine.

Tout le programme de cette école consiste dans une série d'exercices au moyen de matériaux, tels que papier, carton, bâtonnets, sable, perles, etc., sur lesquels l'enfant exerce son génie créateur. Il perce, découpe, plie, tresse en reproduisant les dessins démontrés.

La semaine commence par une causerie morale qui résume